



Centre occitan des sports subaquatiques

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale du COSS

qui s'est déroulée à Balma le  
2 février 2015

## ➤ Introduction :

L'assemblée générale est ouverte à 20h30 avec 50 participants.

## ➤ Rapport moral du président :

C'est la trente-et-unième assemblée générale du COSS, ce qui veut dire que le club se porte bien.

C'est une assemblée électorale. Deux membres du bureau sont sortants : Alex, qui ne se représente pas, et Yves qui se représente. A la suite de l'appel à candidature, un autre volontaire s'est fait connaître.

Petit rappel de la mairie : il faut passer à la douche tout ce qui vient de l'extérieur avant d'entrer au bassin. La piscine étant ancienne, merci de rincer tout le matériel pour aider à maintenir une bonne qualité de l'eau et ainsi prolonger la vie de cette piscine.

## ➤ Rapport de la secrétaire :

Le club comptait 142 adhérents la saison dernière. C'est un effectif stable, mais avec un peu moins de licenciés COSS. Toutefois, il est trop tôt pour en tirer des conclusions. Avec 55 % des adhérents qui ont une ancienneté de 6 ans ou plus, la tendance à la fidélisation est nettement en hausse.

On compte environ un quart de Balmanais, ce qui est une proportion assez faible. Il est suggéré de faire des animations conjointes avec d'autres associations de la ville pour se faire davantage connaître.

Les inscriptions tardives diminuent, on s'en félicite.

En revanche les inscriptions avec un certificat médical délivré par un médecin non agréé FFESSM augmentent. Ce n'est pas une obligation fédérale, mais une exigence inscrite dans nos statuts.

## ➤ Rapport financier du trésorier :

Le compte de résultats montre que les sorties en mer coûtent cher au club car il finance une partie des plongées encadrées. Le deuxième poste important est la location et l'entretien des détendeurs. Puis viennent l'achat des gilets et autre petit matériel. Le déficit s'élève à 1986,88 euros, soit environ 20 % du budget. Il faut voir comment rééquilibrer les comptes et faire des économies pour financer les travaux d'entretien du compresseur.

A noter qu'il y a quelques années, dans les structures mer, les encadrants ne payaient pas les plongées. Aujourd'hui seuls les MF1 et MF2 ne paient pas, d'où une augmentation des dépenses. Mais une suspension des prises en charge d'une partie des sorties encadrants pourrait les inciter à aller voir ailleurs. Cela reviendrait alors plus cher au club de faire appel à des moniteurs extérieurs. Le club compte beaucoup d'encadrants, c'est une force qu'il faut conserver.

Les sorties ne sont pas toutes aussi coûteuses. Le premier plouf par exemple revient plus cher que la sortie épaves.

Les comptes sont approuvés à la majorité moins 2 abstentions et 1 voix contre.

#### ➤ **Bilan des sorties:**

Le total des sorties de la saison passée est de 1567, soit une moyenne supérieure à 10 plongées par adhérent. A noter que plus de la moitié sont réalisées à l'étranger et que 85 l'ont été en recycleur, soit 5,42 % du total.

La plongée en recycleur n'est pas très facile à mettre en œuvre. Six personnes ont été formées, mais il est difficile de les intégrer dans les sorties club. A noter qu'il existe des formations au niveau régional.

#### ➤ **Points divers :**

- Les comités des sorties et des animations demandent beaucoup d'énergie. Les bénévoles sont indispensables. Il n'est pas besoin d'être diplômé pour en faire partie, il suffit juste d'en avoir envie.
- Au comité des sorties, il n'y a que des anciens. Il ne faut pas hésiter à s'y joindre, d'autant que les nouveaux sont toujours épaulés par les plus expérimentés.
- Le comité des animations souhaiterait des renforts et de nouvelles idées. Raymonde a des idées, ne pas hésiter à la solliciter.
- Pour redynamiser l'image du club, Bago voudrait faire un montage pour le carrefour des associations. Il faudrait lui fournir des films.
- Karine Ben Dhia, alias la Belette, ne s'occupe plus des promos de vêtements. Carine Maretheu est volontaire pour la remplacer.
- Présentation du nouveau logo du club retenu à l'issue du vote des adhérents parmi les trois propositions présentés lors de la soirée anniversaire du club. C'est un logo monochrome créé par les élèves d'un lycée et qui peut être inversé selon les utilisations.
- Les chèques vacances seront acceptés cette année à titre d'essai. Cela génère 1 % de frais pour le club qui seront peut-être compensés par l'augmentation des participants aux sorties.
- Le COSS fait partie du comité interrégional qui fête ses 40 ans le 21 février. L'après-midi, la manifestation est ouverte à tous les adhérents.
- La nuit de l'eau organisée en collaboration avec l'Unicef et le club nautique se déroulera cette année sur 3 soirées. Seront proposés, le jeudi une pièce de théâtre, le vendredi le film Océan sur grand écran et le samedi l'animation à la piscine. Le COSS faisant 70 à 80 baptêmes, il faut des encadrants, mais aussi des volontaires pour aider et animer.
- Toutes ces informations sont sur le site du COSS. Il faut aller le consulter et ne pas hésiter à y écrire des articles.

#### ➤ **Renouvellement du bureau :**

Cette année Yves et Alex sont sortants. Yves se représente mais pas Alex et Fred est candidat. Ils sont élus à l'unanimité.

Après une courte délibération, le nouveau bureau est composé comme suit :

Président : Alexis

Trésorier : Eric

Secrétaire : Nadine

Vice-président : Doris

Trésorier adjoint : Fred

Secrétaire adjoint : Yves

Le Président,  
LENOIR Alexis

La secrétaire,  
LETRANGE Nadine

Le trésorier,  
ESCANDE Eric